

Maltraitance et enfance en danger

Durée: 14.00 heures (2.00 jours)

Profils des stagiaires

- Assistante maternelle
- Garde d'enfants
- Personnel de crèche

Prérequis

- Etre assistant maternel ou garde d'enfants (IPERIA)
- Etre sous contrat avec un employeur (IPERIA)
- (hors financement Iperia) pas de pré-requis

Accessibilité

- L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est variable selon le lieu de la formation, nous invitons les personnes à nous contacter pour tout besoin lié à une situation de handicap
- La formation est accessible sur inscription avec un bulletin IPERIA (AM ou SPE) une fois contact pris avec notre organisme ou votre RAM
- Un tableau récapitulatif des sessions déjà programmées sur le Grand est disponible sur demande (ou sur notre page Facebook)
- Pour s'inscrire à une formation sous financement Iperia, les assistants maternels doivent remplir un bulletin d'inscription spécifique. Celui-ci est transmis par mail aux animatrices de RPE, 2 à 3 mois avant le début de la formation, pour diffusion aux assistants maternels.
- Les assistants maternels remettent ensuite leur dossier au RPE qui nous les retournent remplis et signés au moins 1 mois avant le début de la session de formation. Pour être recevables, les bulletins d'inscription doivent être accompagnés des pièces jointes suivantes : bulletin de salaire de moins de 3 mois, agrément en cours de validité, pièce d'identité, RIB au nom de l'assistant maternel. Attention, il n'est accepté aucune rature ni correcteur sur les bulletins d'inscription.
- A réception des bulletins d'inscription et une dizaine de jours avant le démarrage de la formation, une convocation sera adressée par email à l'assistant maternel.

Objectifs pédagogiques

- À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de repérer les signes faisant suspecter un risque ou une situation de maltraitance, afin d'ajuster son accompagnement et alerter si nécessaire.

Contenu de la formation

- SAVOIRS
 - La définition de la maltraitance de l'OMS.
 - Les textes législatifs définissant la maltraitance et leurs obligations légales.
 - La maltraitance d'hier à aujourd'hui : quelles évolutions ?
 - Les négligences lourdes, les différentes violences, dont les violences éducatives ordinaires.
 - Les principaux signes et symptômes de maltraitance.
 - Les conséquences de la maltraitance sur la vie de l'enfant et la notion de traumatisme.
 - Les dysfonctionnements familiaux et les signaux d'alerte.
 - L'observation comme outil de prévention et d'accompagnement.
 - Le signalement : démarches et interlocuteurs.
 - Les différents interlocuteurs compétents.
- SAVOIR-FAIRE
 - Se situer dans le dispositif de protection de l'enfance.
 - Se servir de l'observation au quotidien pour repérer toute suspicion de maltraitance.
 - Adopter une posture et une communication permettant à l'enfant de se sentir en confiance et de parler.
 - Savoir recueillir la parole de l'enfant et l'accompagner dans cette verbalisation.

Institut de Formation Pratique

32 avenue du Général Leclerc

54700 PONT-A-MOUSSON

Email: contact@institutdeformationpratique.fr

Tel: 03.83.54.63.67



- Communiquer sur des faits observés et faciliter les échanges entre les différents interlocuteurs.
- Partager ses doutes et alerter les bons interlocuteurs en cas de suspicion de maltraitance.
- Se situer face à une famille potentiellement maltraitante.
- SAVOIR-ETRE
 - Être respectueux de ses limites professionnelles
 - Être rassurant
 - Faire preuve de discrétion professionnelle
 - Être attentif et à l'écoute
 - Prendre du recul
 - Être vigilant

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateur professionnel expérimenté sur le secteur de l'enfance et petite enfance plus particulièrement sur ce thème

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Certificat de réalisation de l'action de formation.

Modalités d'obtention

Délivrance d'une attestation

Indicateurs de résultats

Les personnes ayant suivi ce module en 2023 ont fait l'évaluation suivante :

Taux de satisfaction globale : 9.3/10

taux de recommandation du module : 90.9%

Tarif de la formation

Financement par le plan de développement des compétences IPERIA pour les assistants maternels et gardes d'enfants ou SPE (sur bulletin d'inscription IPERIA)